

7498

## COMMUNAUTE DE COMMUNES DRONNE ET BELLE

### PROCES VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 06 JANVIER 2014

Le six janvier deux mille quatorze, à 16 heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Dronne et Belle située à Champagnac de Bélair « Avenue Fernand Beyney ».

Date de la convocation : 20 décembre 2013

Conseillers communautaires en exercice : 85

Etaient présents les conseillers communautaires suivants : 74



Mesdames et Messieurs Jean-Luc AIMONT, Olivier ALEXELINE, Catherine ALLAIN, Marc AUGUSTIN, Alain BEAUX, Guy BEBOT, Raymond BOUCAUD, Françoise BOUSSARIE, Pascale BOUSKELA, Gabriel BOUTAUDOU, Jacky BOYER, Pierre BREJASSOU, Guy BRETTHONNET, Dominique BRUN, Jean CANDEL, Georges CAPACZIS, Anita CATUSSE, Maurice CESTAC, Olivier CHABREYROU, Raymond CHANCEAU, Gaston CHAPEAU, Eric CHARRON, Marc CHASTENET DE GIRY, Jean-Pierre CHATEAUREYNAUD, Didier CHEYRADE, Etienne CLAESEN, Anne-Marie CLAUZET, Gérard COMBEALBERT, Jean-Paul COUVY, Philippe de COURCEL, Bernard de MONTETY, Raymond DEPREZ, Claude DUBOURVIEUX, Michel DUBREUIL, Nicolas DUSSUTOUR, Guy DUVERNEUIL, , Christian FAGET, Marie-Annick GAUDOUT, Serge GAY, Alain GOURIER, Jean-Pierre GROLHIER, Bernard JEAN, Thierry JEAN, Jean-Jacques LAGARDE, Christophe LASJAUNIAS, Alain LAVAUD, Jean-Noël LEFRANC, Jean-Marie MARCHAND, Monique MARSAT, Claude MARTINOT, Jean-Jacques MARTINOT, Christian MAZIERE, Bernard MAZOUAUD, Pascal MAZOUAUD, Francis MILLARET, Bernard NABOULET, Jean-Michel NADAL, François NEGRIER, Pierre NIQUOT, Alain OUISTE, Jean-Claude PASSELERGUE, Alain PEYROU, Anne-Marie POUZERGUES, Monique RATINAUD, Jean-Claude ROUGIER, Nicole ROUSSARIE, Claude SECHERE, Jean-Pierre SICARD, Jean-Pierre SOUSSENGEAS, Jacques TALLET, François THOMAS, Fabienne THORNE, Roger Pierre VARAILLON, Jérôme VILISQUES

Etaient absents (excusés) : 11

Messieurs et Mesdames Jacky CESSAT, Jean-Claude FAGETE, Arnaud GALY, Catherine GLANGETAS, Gérard GUZZO, Francis LACOURARIE, Jean-Claude MARIAUD, Jean-Robert RAVON, Francis REVIDAT, Jean-Pierre ROLAND, Line SIMON

Madame Catherine GLANGETAS a donné pouvoir à Monsieur Jean-Jacques LAGARDE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roger Pierre VARAILLON, doyen d'âge de l'Assemblée.

Il accueille les conseillers communautaires et installe le conseil de la communauté de communes Dronne et Belle suite à l'arrêté préfectoral n°2013-365-0011 du 31 décembre 2013

modifiant l'arrêté n°2013-147-0009 du 27 mai 2013, portant création de la communauté de communes Dronne et Belle.

En application de l'article L 2121-15 du CGCT, il invite l'Assemblée à désigner un secrétaire de séance.

Monsieur Nicolas DUSSUTOIR est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

#### 1. Installation du Conseil Communautaire

Avant de donner la parole au doyen d'âge, Monsieur Olivier CHABREYROU rappelle que par courrier en date du 15 octobre 2013, Monsieur Le Préfet de la Dordogne indique qu'en ce qui concerne le conseil communautaire qui sera mis en place durant la période transitoire du 01 janvier 2014 aux élections municipales, la majorité des communes a voté pour la prorogation du mandat des délégués des communautés fusionnées conformément à l'article 34 de la loi n°2013-403 du 17 mai 2013.

Monsieur Roger Pierre VARAILLON donne lecture de la composition du Conseil Communautaire et proclame les membres du Conseil cités ci-dessous (titulaires et suppléants) installés dans leur fonction.

Voici la liste des membres titulaires et des membres suppléants :

Membres titulaires
AIMONT Jean-Luc
ALEXELINE Olivier
ALLAIN Catherine
AUGUSTIN Marc
BEAUX Alain
BEBOT Guy
BOUCAUD Raymond
BOUSSARIE Françoise
BOUSKELA Pascale
BOUTAUDOU Gabriel
BOYER Jacky
BREJASSOU Pierre
BRETHONNET Guy
CANDEL Jean
CAPACZIS Georges
CATUSSE Anita
CESSAT Jacky
CESTAC Maurice
CHABREYROU Olivier
CHANCEAU Raymond
CHAPEAU Gaston
CHARRON Eric
CHASTENET DE GIRY Marc
CHATEAUREYNAUD Jean-Pierre
CHEYRADE Didier
CLAESEN Etienne
CLAUZET Anne-Marie



COMBEALBERT Gérard
COUVY Jean-Paul
De COATPONT Christiane
De COURCEL Philippe
De MONTETY Bernard
DEPREZ Raymond
DUBOURVIEUX Claude
DUBREUIL Michel
DUSSUTOUR Nicolas
DUVERNEUIL Guy
DUVERNEUIL Max
FAGET Christian
FAGETE Jean-Claude
GALY Arnaud
GAUDOUT Marie-Annick
GAY Serge
GLANGETAS Catherine
GOURIER Alain
GROLHIER Jean-Pierre
GUZZO Gérard
JEAN Bernard
JEAN Thierry
LACOURARIE Francis
LAGARDE Jean-Jacques
LASJAUNIAS Christophe
LAVAUD Alain
LEFRANC Jean-Noël
MARCHAND Jean-Marie
MARIAUD Jean-Claude
MARSAT Monique
MARTINOT Claude
MARTINOT Jean-Jacques
MAZIERE Christian
MAZOUAUD Bernard
MAZOUAUD Pascal
MILLARET Francis
NABOULET Bernard
NADAL Jean-Michel
NEGRIER François
NIQUOT Pierre
OUISTE Alain
PASSELERGUE Jean-Claude
PEYROU Alain
POUZERGUES Anne-Marie
RATINAUD Monique
RAVON Jean-Robert
REVIDAT Francis
ROLAND Jean-Pierre
ROUGIER Jean-Claude
ROUSSARIE Nicole
SECHERE Claude
SICARD Jean-Pierre





<b>SIMON Line</b>
<b>SOUSSENGEAS Jean-Pierre</b>
<b>THOMAS François</b>
<b>THORNE Fabienne</b>
<b>VARAILLON Roger Pierre</b>
<b>VILISQUES Jérôme</b>

<b>Membres suppléants</b>
<b>BAYLET Angel</b>
<b>BLANCHARD Nicolas</b>
<b>BERSAC Jean-François</b>
<b>BOUFFIER Gilles</b>
<b>BOURDAT Elise</b>
<b>BRANDY Pascal</b>
<b>BRUN Dominique</b>
<b>CATINAUD Michel</b>
<b>CHABAUD Thierry</b>
<b>CHRETIEN Sophie</b>
<b>DAUPHIN Bruno</b>
<b>DAVRIL Xavier</b>
<b>DEMEULENAERE Eric</b>
<b>DESJARDINS Martine</b>
<b>DUCHANGE Michel</b>
<b>DUVERNEUIL Corinne</b>
<b>FAYE Gérard</b>
<b>FAYE Jean-Jacques</b>
<b>FREMONT Laurence</b>
<b>GAUDOU Fernand</b>
<b>GAUTIER Agnès</b>
<b>GAY Yvette</b>
<b>GIRAUDEAU Joël</b>
<b>GOUT-DISTINGUIN Malaurie</b>
<b>HERAUT Bernadette</b>
<b>JARDRY Brigitte</b>
<b>LAFORET Maryvonne</b>
<b>LANDAIS Anémone</b>
<b>LASMESURAS Jean-François</b>
<b>LEGAY Arlette</b>
<b>LIZARD Jean-Pierre</b>
<b>MAZEAU Jean-Paul</b>
<b>MAZIERE Sylvain</b>
<b>MERILLOU Jean-Claude</b>
<b>MERLE Didier</b>
<b>NADAL Annette</b>
<b>POUCANT Georges</b>
<b>RIBOT Marie-Josée</b>
<b>ROBERT Henri</b>
<b>ROUSSARIE Bruno</b>
<b>TOURNEPICHE Jean-François</b>
<b>SALIN Sylvie</b>
<b>SOLIGNAC Robert</b>



TARADE Hubert
TALLET Jacques
VALLADE Christiane
VAN DEN DRIESSE Bernadette
VERNEUIL Jean-Louis
ZNAIDA Edmond

## 2. Nomination du Président

Conformément aux dispositions de la loi citée ci-dessus, la présidence du conseil communautaire Dronne et Belle est assurée de plein droit par le président de la structure intercommunale la plus importante démographiquement.

**Monsieur Olivier CHABREYROU est nommé Président de la Communauté de communes Dronne et Belle à compter du 01 janvier 2014.**

## 3. Détermination du nombre de vice-présidents : (délibération 2014/01/01)

Monsieur Olivier CHABREYROU, Président, indique à l'Assemblée qu'en application des articles L.2122-1, L.2122-2 et L.5211-10 du CGCT, la communauté de communes Dronne et Belle peut déterminer librement le nombre des vice-présidents, dans la limite de 30 % du nombre de conseillers communautaires en exercice.

Il propose pendant la période transitoire et ce, jusqu'aux élections municipales de fixer le nombre des vice-présidents à 7 (sept).

Les membres du conseil communautaire, après en avoir délibéré, et avec :

Pour : 75 voix

Abstention : 1 voix (Madame Pascale BOUSKELA)

**Décident de fixer** le nombre de vice-présidents à 7 (sept).



## 4. Election des vice-présidents

Après avoir déterminé le nombre de vice-présidents, le Conseil Communautaire est invité à procéder à l'élection des sept vice-présidents.

Le Président rappelle que les vice-présidents sont élus selon les articles L.5211-2, L.2122-4 et L.2122-7 du CGCT.

- Election du Premier Vice -Président : Enfance-Jeunesse

Le Président demande aux candidats au poste de premier Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Alain OUISTE.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6  
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69  
 Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 69  
 Majorité absolue : 35

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain OUISTE	69	Soixante-neuf

Monsieur Alain OUISTE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Premier Vice - Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de la politique Enfance-Jeunesse et la mise en place des Temps d'activité périscolaire. (TAP).

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

- Election du Deuxième Vice -Président : Administration Générale/Finances

Le Président demande aux candidats au poste de Deuxième Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Alain PEYROU.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6  
 Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69  
 Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 69  
 Majorité absolue : 35



Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Alain PEYROU	69	Soixante-neuf

Monsieur Alain PEYROU, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Deuxième Vice-Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de l'Administration générale/Finances.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

- Election d'un vice-président : Voirie-Aménagement de bourgs

Le Président demande aux candidats au poste de Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Pascal MAZOUAUD

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.



Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Pascal MAZOUAUD	69	Soixante-neuf

Monsieur Pascal MAZOUAUD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice -Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de la voirie, aménagement des bourgs.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

- Election d'un vice-président : Urbanisme, habitat, SPANC, ZAE,

Le Président demande aux candidats au poste de Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Jean-Pierre GROLHIER

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35



Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Pierre GROLHIER	69	Soixante-neuf

Monsieur Jean-Pierre GROLHIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice -Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de l'urbanisme, habitat, SPANC, ZAE.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

- Election d'un vice-président : Tourisme

Le Président demande aux candidats au poste de Vice-Président de se déclarer; une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Claude MARTINOT

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Claude MARTINOT	69	Soixante-neuf

Monsieur Claude MARTINOT, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice-président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé du tourisme.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

- Election d'un vice-président : Centre Intercommunal d'Action Sociale/Santé

Le Président demande aux candidats au poste de Vice-Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Jean-Paul COUVY

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Paul COUVY	69	Soixante-neuf





Monsieur Jean-Paul COUVY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice -Président de la Communauté de communes Dronne et Belle chargé du Centre Intercommunal d'Action Sociale/Santé.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

- Election d'un vice-président : Politique culturelle/Sports et communication

Le Président demande aux candidats au poste de Vice -Président de se déclarer, une candidature est déclarée, à savoir celle de Monsieur Jean-Claude FAGETE.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 69

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 69

Majorité absolue : 35

Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Claude FAGETE	69	Soixante-neuf

Monsieur Jean-Claude FAGETE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Vice -Président de la Communauté de communes Dronne et Belle, chargé de la politique culturelle/Sports et communication.

Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

##### 5. Composition du bureau

Le Président propose que les membres du comité de pilotage (C.O.P.I.L) dûment désignés par les conseils communautaires des structures dissoutes deviennent les membres du bureau.

Il est aussi proposé de rajouter les vice-présidents non membres du COPIL ainsi que Monsieur Thomas pour sa participation au groupe de travail finances.

Le Président fait ensuite procéder au vote qui se déroule à bulletin secret.

A l'appel de leur nom, les membres du Conseil déposent leur bulletin de vote dans l'urne.

Puis, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Au terme du 1er tour de scrutin, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 75

Nombre de suffrages nuls déclarés (art. L. 66 du code électoral) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 75

Majorité absolue : 38



Noms et Prénoms des candidats (Ordre alphabétique)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
COMBEALBERT Gérard	75	Soixante-quinze
DE COURCEL Philippe	75	Soixante-quinze
MAZIERE Christian	75	Soixante-quinze
NABOULET Bernard	75	Soixante-quinze
RATINAUD Monique	75	Soixante-quinze
SECHERE Claude	75	Soixante-quinze
THOMAS François	75	Soixante-quinze

Messieurs Gérard COMBEALBERT, Philippe de COURCEL, Christian MAZIERE, Bernard NABOULET, Madame Monique RATINAUD, Claude SECHERE, François THOMAS ayant obtenu la majorité absolue ont été proclamés membres du bureau de la communauté de communes Dronne et Belle.

Le bureau de la communauté de communes Dronne et Belle est donc composé :

- ✓ Du Président : Monsieur Olivier CHABREYROU
- ✓ Des 7 Vice Présidents : Messieurs Alain OUISTE, Alain PEYROU, Pascal MAZOUAUD, Jean-Pierre GROLHIER, Claude MATINOT, Jean-Paul COUVY, Jean-Claude FAGETE
- ✓ Des 7 membres élus : Messieurs Gérard COMBEALBERT, Philippe de COURCEL, Christian MAZIERE, Bernard NABOULET, Madame Monique RATINAUD, Claude SECHERE, François THOMAS

#### 6. Observations et réclamations

Néant



#### 7. Clôture du procès verbal

Le présent procès verbal, dressé et clos, le six janvier 2014, à 16 heures 45, en deux exemplaires a été, après lecture, signé par le Président et le conseiller communautaire doyen d'âge de l'Assemblée et le secrétaire de séance.

Le Président,

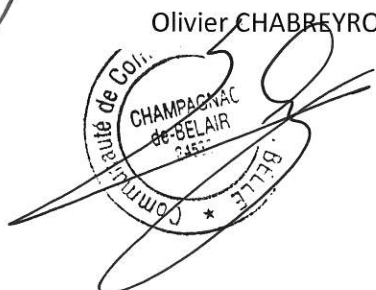
Le conseiller le plus âgé

Le secrétaire de séance,

Olivier CHABREYROU



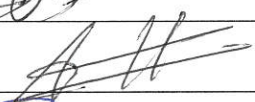


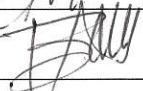
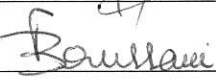
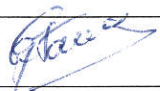











Roger Pierre VARAILLON

Nicolas DUSSUTOUR


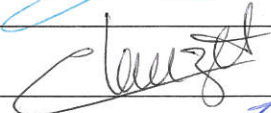
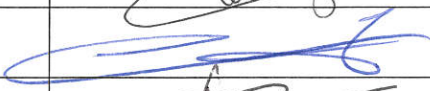


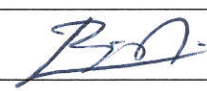



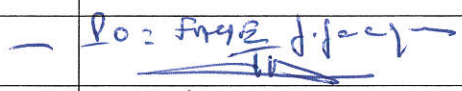



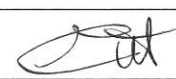







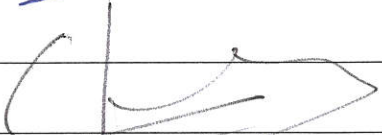

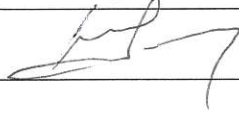







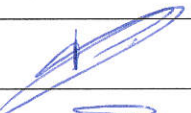



Procès-verbal du Lundi 6 janvier 2014 à 16 h





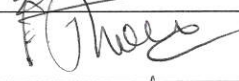
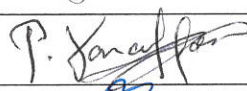
Suivent les signatures :

Membres titulaires	Signature
AIMONT Jean-Luc	
ALEXELINE Olivier	
ALLAIN Catherine	
AUGUSTIN Marc	
BEAUX Alain <i>Suppléant Dominique BRAWN</i>	
BEBOT Guy	
BOUCAUD Raymond	
BOUSSARIE Françoise	
BOUSKELA Pascale	
BOUTAUDOU Gabriel	
BOYER Jacky	
BREJASSOU Pierre	
BRETHONNET Guy	
CANDEL Jean	
CAPACZIS Georges	
CATUSSE Anita	
CESSAT Jacky	
CESTAC Maurice	
CHABREYROU Olivier	
CHANCEAU Raymond	
CHAPEAU Gaston	
CHARRON Eric	
CHASTENET DE GIRY Marc	
CHATEAUREYNAUD Jean-Pierre	



CHEYRADE Didier	
CLAESEN Etienne	
CLAUZET Anne-Marie	
COMBEALBERT Gérard	
COUVY Jean-Paul	
De COATPONT Christiane	
De COURCEL Philippe	
De MONTETY Bernard	
DEPREZ Raymond	
DUBOURVIEUX Claude	
DUBREUIL Michel	
DUSSUTOUR Nicolas	
DUVERNEUIL Guy	
DUVERNEUIL Max	
FAGET Christian	
FAGETE Jean-Claude	
GALY Arnaud	
GAUDOUT Marie-Annick	
GAY Serge	
GLANGETAS Catherine	
GOURIER Alain	
GROLHIER Jean-Pierre	
GUZZO Gérard	
JEAN Bernard	
JEAN Thierry	
LACOURARIE Francis	

LAGARDE Jean-Jacques	
LASJAUNIAS Christophe	
LAVAUD Alain	
LEFRANC Jean-Noël	
MARCHAND Jean-Marie	
MARIAUD Jean-Claude	
MARSAT Monique	<i>M. Marsat</i>
MARTINOT Claude	
MARTINOT Jean-Jacques	
MAZIERE Christian	<i>CM</i>
MAZOUAUD Bernard	
MAZOUAUD Pascal	
MILLARET Francis	<i>Sillaud</i>
NABOULET Bernard	
NADAL Jean-Michel	
NEGRIER François	
NIQUOT Pierre	
OUISTE Alain	
PASSELERGUE Jean-Claude	
PEYROU Alain	
POUZERGUES Anne-Marie	
RATINAUD Monique	
RAVON Jean-Robert	<i>Excuse</i>
REVIDAT Francis	
ROLAND Jean-Pierre	
ROUGIER Jean-Claude	<i>Rougier</i>

ROUSSARIE Nicole	
SECHERE Claude	
SICARD Jean-Pierre	
SIMON Line	
SOUSSENGEAS Jean-Pierre	
THOMAS François	
THORNE Fabienne	
VARAILLON Roger Pierre	
VILISQUES Jérôme	